UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DE LA NOUVELLE UPER REUNISSANT LES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, LA GEOGRAPHIE ET L'ECONOMIE POLITIQUE

FORMULAIRE POUR LES LISTES DE CANDIDATS DU CORPS

DES COLLABORATEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

A déposer jusqu'au mardi 29 octobre avril 2013 à 12h00 ultime délai

Au secrétariat des élections, à l'attention de Sophie Zimmermann,
Rectorat, bureau 236, 2ème étage, Uni Dufour,
Rue Général Dufour 24, 1211 Genève 4.

QUI EST ELIGIBLE ?
Tous les électeurs dont les noms figurent sur les rôles électoraux de la faculté concernée, à l'exception des suppléants et des membres du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche exerçant leurs fonctions à l'Université à un taux inférieur à 50% d'un temps plein.

COMMENT SE PORTER CANDIDAT ?
Tous les candidats portés sur la même liste doivent appartenir au même collège électoral. Aucun nom de candidat ne doit figurer plus d'une fois sur une liste ou sur plusieurs listes. Les listes de candidatures doivent porter la signature de chaque candidat.

PARRAINAGE:
Chaque liste doit être parrainée par trois électeurs non candidats appartenant au même collège électoral que le(s) candidat(s) présenté(s) sur la liste. Chaque page doit être paraphée avec les initiales de chaque parrain. Un électeur ne peut en principe parrainer plus d'un formulaire de candidatures.

PARRAINS :

1. Nom :..... Prénom : ..... Signature : .....
Tél. ……. E-mail : ……..

2. Nom :..... Prénom : ..... Signature : .....
Tél. ……. E-mail : ……..

3. Nom :..... Prénom : ..... Signature : .....
Tél. ……. E-mail : ……..

Cadre réservé au bureau électoral

Liste reçue le : ..... à ..... h. ..... Visa .....

Les termes génériques écrits au masculin concernent tout autant les femmes que les hommes.

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA NOUVELLE UPER REUNISSANT LES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, LA GEOGRAPHIE ET L'ECONOMIE POLITIQUE

CORPS DES COLLABORATEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Nom de la liste:

Ecrire en caractère d'imprimerie

	Nom et Prénom	Fonction	E-Mail (@unige.ch)	Date de naissance	Signature
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					

La liste ne peut pas comporter plus de candidats que le double du nombre de sièges à pourvoir, soit 8 candidats (4 sièges) pour le corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche.

En cas d'élections tacites, l'ordre d'apparition des candidats sur la liste fait foi. Ainsi, les 4 premiers candidats de la liste seront élus, alors que les suivants seront considérés comme «viennent-ensuite».